VILLE DE BREC'H

www.brech.fr

Brech, le 20 Décembre 2019

ATTESTATION D' AFFICHAGE

Je soussigné SEIGNEUR Damien, policier municipal de la Commune de Brech, certifie avoir constaté ce jour à 10 heures l'affichage de l'avis d'enquête publique relative au déclassement d'une partie de voie en impasse située 34-38 rue du Danemark à Porte Océane sur la commune de Brech :

Siège d'AQTA, 40 rue du Danemark

VILLE DE
BR
www

Mairie Annexe, 8 rue jean IV Duc de Bretagne

Mairie principale, 9 rue Georges Cadoudal

Rondpoint jouxtant « Alrégal »

9 Rue Georges Cadoudal - 56 400 BREC'H — Tél. 02 97 57 79 90 — Fax 02 97 57 52 67
Horaires d'ouverture du lundi au vendredi *Eurioù digeriñ ag al lun d'ar Gwener* : 8h45-12h / 13h45-17h30
Le samedi *D'ar Sadorn* : 9h-12h

VILLE DE BR

ww

Voie à déclasser 34-38 rue du Danemark

SEIGNEUR Damien,

Police Municipale de Brech

POLICE MUNICIPALE BREC'H 56400

Renault

CLIO, IV Estate 1.2 16V 75 ch Advantage, break, essence, noir, 2018, 10 km, 12.490 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557806

CLIO, IV 0.9 TCE 75 ch Life, essence, rouge, 2019, 10 km, 11.590 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557798

CLIO, IV 0.9 TCE 90 ch, ZEN, 5 p., essence, blanc, 2019, 10 km, 12.490 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557799

CLIO, IV Estate 1.5 dCi 75 ch Expression, break, diesel, noir, 2014, 58.852 km, 8.990 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557787

Audi

A4, 2.0 TDi 150 ch, xenon, navi, diesel, gris, 2015, 10.500 km, 21.990 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557797

Fiat

TIPO, 1.4 95 ch, S/S, POP, 5 p., essence, rouge, 2019, 10 km, 12.990 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557794

TIPO, 1.4 95 ch, Easy, 5 p., essence, blanc, 2017, 28.778 km, 10.490 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557802

TIPO, 1.4 95 ch, POP, 4 p., essence, blanc, 2019, 10 km, 10.990 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557803

Opel

ASTRA, 1.4 turbo, 150 ch, StartetStop, Ecotec, Enjoy, essence, gris, 2016, 29.143 km, 14.990 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557777

Coupé - cabriolet

CABRIO, Cooper D 116 ch, cabriolet, diesel, bleu, 2017, 27.506 km, 17.990 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557778

Monospaces

5008, 1.6 Blue HDi 120 ch, Allure, SetS, break, diesel, gris, 2018, 24.720 km, 26.990 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557795

Crossover

DUSTER, 1.3 TCE 150 ch FAP, Prestige, break, essence, orange, 2019, 14.000 km, 17.490 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557796

3008, 1.2 Puretech, 130 ch, Allure, SetS, break, essence, blanc, 2019, 10 km, 25.590 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557793

KADJAR, 1.3 TCE 140 ch, First Edition, break, essence, blanc, 2019, 10 km, 17.990 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557801

KADJAR, 1.5 DCi 110 ch, Energy, Zen, break, diesel, brun, 2016, 25.596 km, 15.990 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557786

VOUS AVEZ UN SMARTPHONE ?

Téléchargez l'application « Le Télégramme »

RENEGADE, 150 ch, Longitude, BVA, break, essence, noir, 2019, 10 km, 20.990 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557805

COUNTRYMAN, ONE D 90 ch, break, diesel, blanc, 2015, 36.500 km, 16.990 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557804

VENTE AUTRES Utilitaires

EXPERT, FG L1H1 2.0 HDi FAP 125 fourgon, diesel, blanc, 2014, 84.610 km, 9.990 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557800

VIVARO, FG F2700 L1H1 1.6 CDTi Biturbo, 120 ch, fourgon, diesel, blanc, 2015, 59.600 km, 11.490 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557792

TRANSIT, Custom FG 290 L1H1 2.2 TDCi 125 ch, Trend, fourgon, diesel, blanc, 2015, 70.737 km, 12.990 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557788

CITAN, 1.5 108 CDi 75 ch, fourgon, diesel, gris, 2014, 31.705 km, 7.990 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557780

VITO, FG 114 CDi long, fourgon, diesel, noir, 2015, 60.139 km, 15.990 € . Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557781

JUMPY, FG 1.6 Blue HDi, 115 ch, L2N1, fourgon, diesel, gris, 2017, 36.554 km, 15.990 €. Auto Qualité, tél. 02.97.81.60.00, www.autoqualite.fr 557783

Annonces officielles

Sur **bretagne-marchespublics.com**, retrouvez les marchés publics et privés et les autres annonces sur **regions-annonceslegales.com**
Contact tél. 02 98 33 74 44 - E-mail : **annonceslegales@viamedia-publicite.com**.
Conformément à l'arrêté ministériel du 21/12/2018, le prix de la ligne de référence des annonces judiciaires et légales (art. 2) est fixé pour l'année 2019 au tarif de base de 4,16 € HT pour les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor ou du Morbihan (soit un prix du millimètre de 1,82 € HT). Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales sur les sociétés et fonds de commerce publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actu-legales.fr.

LEGALES ET JUDICIAIRES
Marchés publics - Procédure adaptée

SemBreizh
ACTIVATEUR DES TERRITOIRES DE BRETAGNE

Région Bretagne

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
Direction de l'immobilier et de la logistique

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Lycée Auguste Brizeux, Quimper (29)

Réfection des façades, menuiseries et ouvrages béton des escaliers des bâtiments internat B et D - OP 17XBHU

Procédure adaptée - Marché de travaux (Rectificatif)

1. Maître d'ouvrage : Conseil régional de Bretagne, Direction de l'immobilier et de la logistique, 283, avenue Général-Patton, CS 21101, 35711 Rennes cedex 7.
2. Mandataire : Sembreizh, 5, rue Cronstadt, 29200 Brest.
3. Date limite de réception des offres : les plis devront être remis par voie dématérialisée sur le site www.e-megalisbretagne.org avant le 20 janvier 2020 avant 16 h, et non le 13 janvier 2020 comme indiqué par erreur.

COMMUNE DE CAUDAN

PROCÉDURE ADAPTÉE

Travaux de rénovation et d'extension du restaurant scolaire

Identification de l'organisme qui passe le marché : commune de Caudan, BP 31, 56850 Caudan, tél. 02 97 80 59 20.
Profil acheteur : https://marches.megalisbretagne.org
Procédure de passation : procédure adaptée (articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la commande publique).
Objet du marché : travaux de rénovation et d'extension du restaurant scolaire (600 places assises, production possible de 900 repas par jour, surface 1 367 m² dont 402 m² pour l'extension, estimation des travaux 2,7M € HT).
Délai d'exécution : le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 23 mois, non compris période de préparation de 1 mois, non compris congés.
Décomposition des lots :
Lot 01 : terrassement, VRD.
Lot 02 : désamiantage.
Lot 03 : gros œuvre, démolition.
Lot 04 : charpente bois.
Lot 05 : étanchéité.
Lot 06 : ITE, bardage.
Lot 07 : menuiseries extérieures aluminium.
Lot 08 : serrurerie, charpente métallique.
Lot 09 : menuiseries intérieures.
Lot 10 : cloisons, doublages, plafonds.
Lot 11 : plafonds suspendus.
Lot 12 : revêtements de sols, faïence.
Lot 13 : peinture.
Lot 14 : chauffage, ventilation, plomberie sanitaire.
Lot 15 : électricité, courants faibles.
Lot 16 : équipements de cuisine, cloisons isothermes.
Lot 17 : mobilier.
Dossier à retirer sur le site https://marches.megalisbretagne.org sous la référence RESTSCOLAIRE.
Remise des offres : les offres devront être déposées sur le site https://marches.megalisbretagne.org avant le vendredi 31 janvier 2020, à 12 h.
Justifications à produire : les pièces de la candidature telles que prévues aux articles L2142-1, R2142-3, R2142-4, R2143-3 et R2143-4 du Code de la commande publique et rappelées dans le règlement de la consultation.
Critères de jugement des offres :
1. Prix, 60 %.
2. Valeur technique de l'offre, 40 % (2.1. moyens humains et matériels affectés au chantier, 10 % ; 2.2. matériaux et équipements envisagés, 15 % ; 2.3. organisation du chantier, sécurité, planning, 15 %).
Date d'envoi de l'avis à la publication : lundi 23 décembre 2019.

Avis administratifs

COMMUNE DE LARMOR-BADEN

PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Par arrêté municipal n°.A121/2019, en date du 23 décembre 2019, le maire de Larmor-Baden a ordonné l'ouverture d'une participation du public par voie électronique relative à la demande de permis de construire n° PC 056 106 19 Y 0014 déposée par SAS OCDL-Groupe Giboire pour la construction d'un complexe hôtelier sur l'île de Berder.
Ledit permis a été soumis à évaluation environnementale (étude d'impact).
Le dossier mis à la consultation comprendra la demande de permis de construire, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale.
La procédure de participation du public est ouverte du 13 janvier 2020 au 17 février 2020 inclus.
Pendant toute la durée de la procédure, la consultation du dossier peut s'effectuer :
- sur le site internet de la commune de Larmor-Baden www.larmorbaden.com ;
- sous format papier à l'accueil de la mairie : le mardi, de 8 h 30 à 12 h ; le mercredi et le jeudi, de 8 h 30 à 12 h 30 ; le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30, et le samedi, de 9 h à 12 h.
Les intéressés pourront prendre connaissance du dossier et faire part de leurs observations sous forme électronique à l'adresse mail suivante :
enquetepublique@larmorbaden.com, en précisant dans l'objet du message : PPVE Permis Giboire.
À l'issue de la présente procédure de participation du public et du délai d'instruction de la demande de permis de construire, le maire de Larmor-Baden statuera sur ladite demande.
Les renseignements peuvent être obtenus auprès de la mairie située place de l'Église, à Larmor-Baden, ouverte aux horaires précités, ou à l'adresse mail suivante : enquetepublique@larmorbaden.com ou au 02 97 57 05 38.
Au plus tard à la date de publication de la décision du maire et pendant une durée minimale de trois mois, la synthèse des observations et propositions du public sera rendue publique sur le site internet : www.larmorbaden.com

Enquêtes publiques

1er AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de déclassement du domaine public communautaire d'une partie de voie : impasse aux 34-38, rue du Danemark, parc d'activités de Porte Océane, Brec'h.

Par arrêté n° 2019AG/61 en date du 16 décembre 2019, le président de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur le déclassement d'une partie de la rue du Danemark, parc d'activités de Porte Océane à Brech, située en fond d'impasse entre les numéros 34 et 38 de la rue.
À l'issue de l'enquête, le bureau communautaire de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique sera amené à délibérer sur le déclassement du domaine public communautaire d'une partie de la rue, en vue d'une cession.
L'enquête se déroulera dans les locaux de l'Atelier des Entreprises : du mardi 14 janvier 2020, à 14 h, au mercredi 29 janvier 2020, à 17 h 30.
Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier dans le bureau n° 1 de l'Atelier des Entreprises, place de l'Europe, Porte Océane, 56400 Auray, aux jours et heures d'ouverture au public, soit : du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 ; le vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Il sera consultable gratuitement sur un poste informatique.
Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à l'Atelier des Entreprises ou les adresser au commissaire enquêteur, par écrit, soit par voie postale à son attention à l'adresse suivante : Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique, 40, rue du Danemark, parc d'activités de Porte Océane, CS 70447, 56404 Auray cedex, soit par voie électronique à l'adresse commissaire-enqueteur@auray-quiberon.fr
M. Gérard Jan a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public : le mardi 14 janvier, de 14 h à 17 h 30 ; le jeudi 23 janvier, de 14 h à 17 h 30 ; le mercredi 29 janvier, de 14 h à 17 h 30.
Dans les trente jours à compter de la fin de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions.
Il pourra en être pris connaissance à la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique pendant une durée d'un an.

Publicités immobilières réglementées

VENTES AUX ENCHÈRES IMMOBILIÈRES
VENTES JUDICIAIRES IMMOBILIÈRES
CESSIONS DOMANIALES BIENS COMMUNAUX

RENDEZ-VOUS EN ANNONCES CLASSÉES

bétons des escaliers des bâtiments internats B et D
OP 17XBHU

AVIS RECTIFICATIF

Marché de travaux

1. Maître d'ouvrage : Conseil régional de Bretagne, Direction de l'immobilier et de la logistique, 283, avenue du Général-Patton, CS 21101, 35711 Rennes cedex 7.
2. Mandataire : SemBreizh, 5, rue Cronstadt, 29200 Brest.
3. Date limite de réception des offres : les plis devront être remis par voie dématérialisée sur le site : www.e-megalisbretagne.org avant le 20 janvier 2020 avant 16 h 00 et non le 13 janvier 2020 comme indiqué par erreur.

Faillite

Gérer son entreprise en déficit est un gros risque

Un dirigeant d'entreprise qui poursuit une exploitation déficitaire s'expose à de graves condamnations financières en cas de faillite.
Ces condamnations n'ont pas à être proportionnées aux fautes commises dans la gestion, selon la Cour de cassation, et le dirigeant peut ainsi être condamné personnellement à combler intégralement le déficit.
Un couple exploitant une entreprise avait été condamné à payer personnellement après la faillite. En défense, il faisait valoir que s'il avait commis des fautes de gestion en poursuivant notamment l'activité déficitaire qui augmentait le passif au lieu de déposer le bilan, il ne méritait pas la sanction infligée. La cour d'appel l'avait condamné à combler personnellement 70 % du passif.
La Cour de cassation n'a pas voulu examiner les arguments selon lesquels la famille avait déjà vendu des biens pour payer, devait assumer la charge de deux jeunes enfants et n'avait pas les capacités suffisantes pour tout rembourser.
Le code de commerce précise que tous les dirigeants de droit ou de fait d'une entreprise sont exposés à cette sanction. Cette condamnation suppose seulement une faute de gestion et non une simple négligence, ajoute la loi.
(Cass. Com, 9.5.2018, K 16-26.684).

Accident

Indemnisée, une victime ne peut plus réclamer

La victime d'un accident de la route qui s'était produit lors d'une compétition sportive, tentait de faire payer plusieurs personnes. Mais le conducteur du véhicule impliqué dans l'accident et son assureur l'avaient totalement indemnisée. Elle s'était déclarée satisfaite de la somme proposée en signant une transaction.
Par la suite, elle avait cependant engagé une procédure contre les organisateurs de la compétition, jugeant qu'ils avaient eux aussi une responsabilité et qu'il n'y avait pas de raisons qu'ils y échappent.
La justice n'a pas autorisé cette démarche. Seul l'automobiliste ou son assureur, après avoir payé la totalité du préjudice, pourraient se retourner contre les autres responsables éventuels pour obtenir un partage, puisque ce sont l'automobiliste et son assureur, désormais, qui subissent le préjudice financier. Mais en revanche, la victime qui a été indemnisée n'a plus aucun intérêt à réclamer quelque chose, a tranché la Cour de cassation.
Le fait que certains intervenants puissent échapper à leur responsabilité ne la regarde pas et ne lui permet pas d'obtenir une nouvelle réparation.
(Cass. Civ 1, 28.3.2018, R 17-11.628).

BRETAGNE SUD HABITAT

Mise en place d'un contrat d'assurance Complémentaire santé pour les salariés

AVIS D'ATTRIBUTION

Bretagne Sud Habitat.
Appel d'offres ouvert du 4 octobre 2019.
Mise en place d'un contrat d'assurance, complémentaire santé pour les salariés de BSH (affaire 19S0107).
Durée du marché : 6 ans, marché notifié le 16 décembre 2019.
Montant estimatif du marché pour 6 ans : 500 000 euros HT.
L'assiette étant les effectifs du pouvoir adjudicateur, il n'est pas possible de donner un montant total fixe.
Attributaire : Groupe VYV, 75755 Paris.
N° siret : 532 661 382 00024.
Cotraitant : Harmonie Mutuelle, 75015 Paris.
N° siret : 538 518 473 00011.
Le Directeur général de Bretagne Sud Habitat, Erwan ROBERT.

LORIENT HABITAT
Office Public de l'Habitat

Maîtrise d'oeuvre concernant la réhabilitation légère d'environ 280 logements collectifs, secteur de Bois du Château, à Lorient

AVIS D'ATTRIBUTION

Lorient Habitat, M. Alain Lampson, directeur général, 4, boulevard Général-Leclerc, CS 95568, 56325 Lorient cedex. Tél. 02 97 21 06 96.
Mèl : correspondre@aws-france.fr
Web : http://www.lorient-habitat.fr
Objet : avis d'appel à candidatures pour un marché de maîtrise d'oeuvre concernant la réhabilitation légère d'environ 280 logements collectifs, secteur de Bois du Château, à Lorient (NB : aucun dossier n'est à retirer).
Lieu d'exécution : 56100 Lorient.
Référence acheteur : DMP 2018 0078.
Nature du marché : services.
Procédure adaptée.
Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Rennes, 3, contour de la Motte, hôtel de Bizien, CS 44416, 35044 Rennes cedex.
Tél. 02 23 21 28 28. Fax 02.99.63.56.84. greffe.ta-rennes@juradm.fr
Attribution du marché :
Nombre d'offres reçues : 6.
Date d'attribution : 5 décembre 2019.
Racine Carrée, 7, rue Vauban, 56100 Lorient.
Montant HT : 216 450 euros.
Envoi le 20 décembre 2019 à la publication.
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur : http://www.lorient-habitat.fr

MARCHÉS PUBLICS
TOUTES LES PLATEFORMES
TOUS LES APPELS D'OFFRES
TOUS LES DCE
LACENTRALEDESMARCHES.com
Votre prochain marché est ici
1 SEUL SITE
POUR COLLECTER LES ANNONCES ET LES CAHIERS DES CHARGES

erreur). Le reste de l'annonce est inchangé.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Rogeon, notaire à Carnac, en date du 20 décembre 2019.
Dénomination : Ker Roch.
Forme : société civile de construction vente.
Objet : l'acquisition d'un bien immobilier situé à Quiberon (Morbihan), 13 bis, boulevard Anatole-France et 9, rue de Kerabus, la construction d'un ensemble immobilier audit lieu et la vente en totalité ou par fractions, avant ou après leur achèvement et accessoirement, la location totale ou partielle des immeubles ainsi que toutes opérations mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.
Durée de la société : 20 années.
Capital social fixe : 5 000 euros.
Montant des apports en numéraire : 5 000 euros.
Cession de parts et agrément : les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, si ce n'est entre associés ou par un associé à son conjoint, un ascendant ou descendant, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés.
Siège social : 5, avenue de la Grève, 56510 Saint-Pierre-Quiberon.
Gérants : M. Jean-Yves Robert-Carteret, demeurant Ramoned, 56360 Le Palais ; EURL Immo Baie EURL, sise 5, avenue de la Grève, 56510 Saint-Pierre-Quiberon.
La société sera immatriculée au RCS de Lorient.

Pour avis.
Le Notaire.

COGEDIS
L'expertise comptable

GAEC DE LA FORET

Siège social : La Marandais
56200 LES FOUGERETS
Immatriculé au RCS de Vannes
sous le numéro 353 866 056

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant décisions extraordinaires en date du 30 novembre 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée du GAEC, ont nommé en qualité de liquidateur M. Bertrand Danilo, demeurant La Marandais, 56200 Les Fougerets, et ce à compter du 30 novembre 2019. La correspondance et les actes concernant la liquidation doivent être notifiés à l'adresse du liquidateur. Le dépôt des actes sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Vannes.

Pour avis
Le Liquidateur.

Découvrez les nouveautés des
Editions OUEST-FRANCE
Beaux-livres • Maison décoration • Tourisme • Histoire
Cuisine • Loisirs créatifs • Pratique • Nature • Jeunesse
www.editionsouestfrance.fr

Objet : l'acquisition, par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement, de tous immeubles bâtis et non bâtis, leur détention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles, la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice de ses associés et/ou la location de tout ou partie des immeubles de la société. L'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires ; la conclusion de tout emprunt, hypothécaire ou non et, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des associés.
Gérant : M. Fabrice Iltis, 8, rue Breuzent, 56270 Ploemeur.
Cogérant : Mme Christel Nioucel, 8, rue de Breuzent, 56270 Ploemeur.
Cession des parts sociales : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné des associés dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Lorient.

VENTE DE FONDS GÉRANCE

Nature et date de l'acte : acte sous seing privé en date du 30 novembre 2019.
Date, volume et numéro de la perception des droits d'enregistrement : le 19 décembre 2019, dossier : 2019 00088966, référence 5604P01 2019 A 05360.
Indication du bureau où a eu lieu l'enregistrement : service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Vannes 1.
Ancien propriétaire : la société Tati Mag, SAS au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé à Villeneuve-sur-Lot (47300), zone industrielle La Barbière, 829 887 454 Rcs Agen.
Nouveau propriétaire : la société Tati Diffusion, SAS au capital de 1 000 euros,

FP2G Finances

INTERMEDIATION

Forme : SAS
Capital social : 6 500 euros
Siège social : 28, rue Notre-Dame
21240 TALANT
797 665 676 RCS Dijon

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'AGE en date du 11 décembre 2019, les actionnaires ont décidé, à compter du 11 décembre 2019, de transférer le siège social à 1 bis, rue du Maine, 56270 Ploemeur.
Président : M. Denis Corbel, demeurant 1 bis, rue du Maine, 56270 Ploemeur.
Radiation du RCS de Dijon et immatriculation au RCS de TC de Lorient.

dissoudre la société et de poursuivre l'activité sociale. Le dépôt légal sera effectué auprès du Registre du commerce et des sociétés de Lorient.

Pour avis.

GARANTIE FINANCIÈRE

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité Hagre Cabinet Immobilier Dube, 22, cours de la Bove, 56100 Lorient, immatriculée au RCS 481 744 456 pour son activité de transaction immobilière depuis le 29 avril 2005, auprès de son garant financier, Galian Assurances, société anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin trois jours francs après la publication du présent avis.
Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de Galian Assurances, 89, rue la Boétie, 75008 Paris, dans les trois mois de la présente insertion.

SAS DE LA RIA

SAS au capital de 1 000 euros
2, rue de L'Église Saint-Goustan
56400 AURAY
Siren 848 915 203 RCS Lorient

MODIFICATIONS

Par décision du 12 décembre 2019, le président a décidé de transférer le siège social à Belz (56550), 22, rue de Port-Niscop, à compter de ce même jour.
En conséquence l'article 4 des statuts est modifié.
Le dépôt sera fait au RCS de Lorient.

GARANTIE FINANCIÈRE

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité **Immo-Meo, route de Surzur-All-Prad-Gorh, 56450 Theix-Noyalo, immatriculée au RCS 829 059 351, pour son activité de** transaction immobilière depuis le 21 avril 2017 auprès de son garant financier, Galian Assurances, société anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin trois jours francs après la publication du présent avis. Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de Galian Assurances, 89, rue la Boétie, 75008 Paris, dans les trois mois de la présente insertion.

CABINET PHILIPPE LARDIN

Société d'avocats
"Le Corum"
3, boulevard du Colonel-Rémy
56000 VANNES
Tél. 02 97 40 38 20

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, en date à Redon du 23 décembre 2019, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : «VP Carrelage».
Forme : société à responsabilité limitée.
Capital social : 2 000 euros (apport en numéraire).
Siège social : 35, rue de la Charronnerie, 56350 Allaire.
Objet : l'activité de carrelage, revêtement de sols et murs.
Durée : 99 années.
Gérance : M. Vincent Paris, 35, rue de la Charronnerie, 56350 Allaire.
La société sera immatriculée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Vannes.

Pour avis
La Gérance.

Projet de déclassement du domaine public communautaire d'une partie de voie : impasse au 34-38, rue du Danemark, parc d'activités de Porte Océane, Brech

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2019AG/61 en date du 16 décembre 2019, le président de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur le déclassement d'une partie de la rue du Danemark, parc d'activités de Porte Océane à Brech, située en fond d'impasse entre les numéros 34 et 38 de la rue.
À l'issue de l'enquête, le bureau communautaire de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique sera amené à délibérer sur le déclassement du domaine public communautaire d'une partie de la rue, en vue d'une cession.
L'enquête se déroulera dans les locaux de l'atelier des entreprises, du mardi 14 janvier 2020 à 14 h 00 au mercredi 29 janvier 2020 à 17 h 30.
Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier dans le bureau n° 1 de l'atelier des entreprises, place de l'Europe, porte Océane, 56400 Auray aux jours et heures d'ouverture au public, soit :
- du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30,
- le vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.
Il sera consultable gratuitement sur un poste informatique.
Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à l'atelier des entreprises ou les adresser au commissaire enquêteur, par écrit, soit par voie postale à son attention à l'adresse suivante : communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique, 40, rue du Danemark, parc d'activités de Porte Océane, CS 70447, 56404 Auray cedex, soit par voie électronique à l'adresse : commissaire-enquêteur@auray-quiberon.fr
M. Gérard Jan a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président de la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique.
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :
- le mardi 14 janvier, de 14 h 00 à 17 h 30,
- le jeudi 23 janvier, de 14 h 00 à 17 h 30,
- le mercredi 29 janvier, de 14 h 00 à 17 h 30.
Dans les trente jours à compter de la fin de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions. Il pourra en être pris connaissance à la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique pendant une durée d'un an.

A NOS ANNONCEURS

Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir répondre, même par la négative, aux lettres qui leur parviennent de nos lecteurs, surtout si celles-ci comportent un timbre pour la réponse

Déclassement d'une partie de la rue du Danemark

Parc d'activités de Porte Océane à BRECH

Enquête publique du mardi 14 au mercredi 29 janvier 2020

- Publicité sur le site internet d'AQTA - Mise en ligne le 30 décembre 2019 :

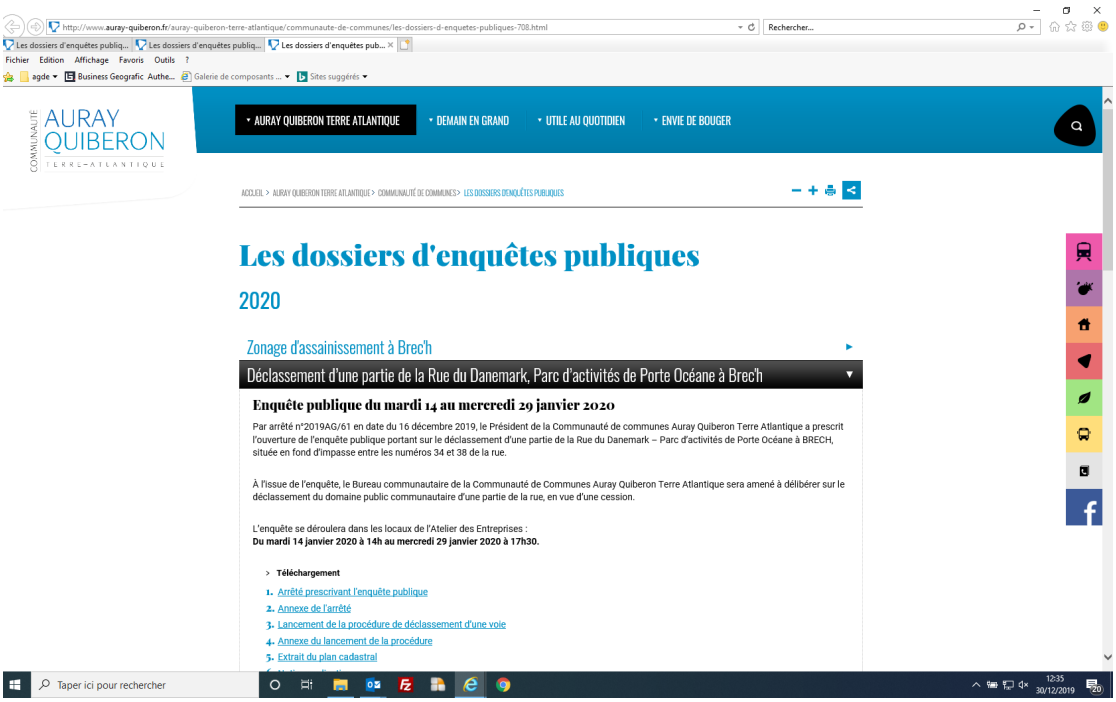
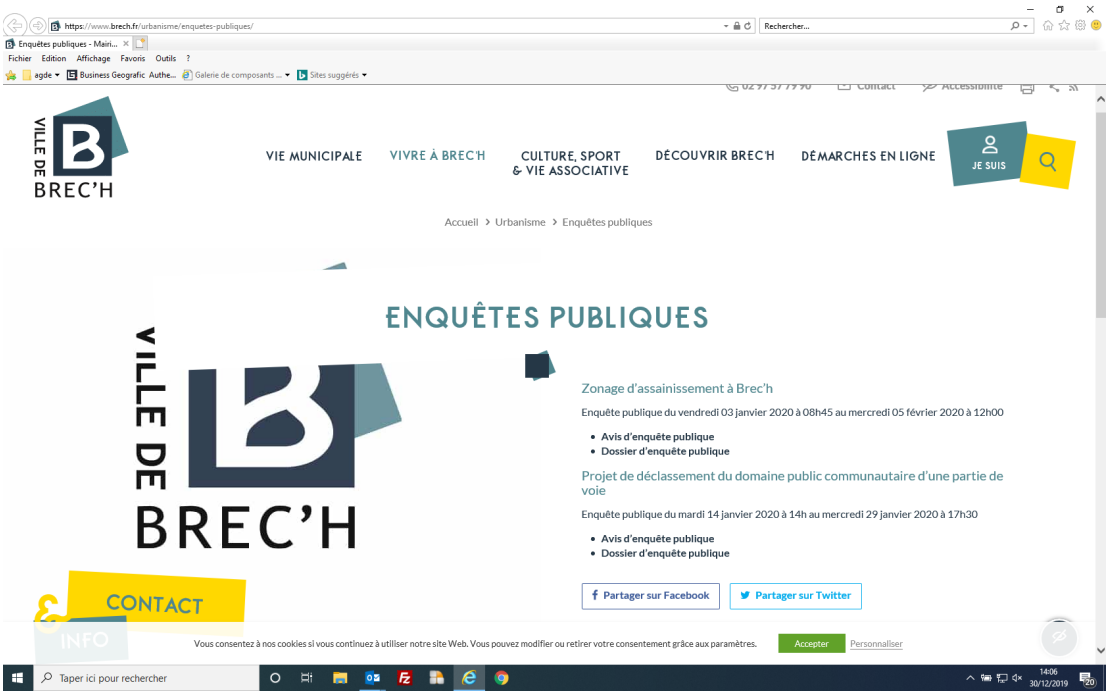
- Publicité sur le site internet de la commune de Brech - Mise en ligne le 30 décembre 2019 :